Quarante-deuxième Année — N° 152 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 1er JUIN 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . Trois mois, . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . 50 fr. — Trois mois. . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'ordre contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.
à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, —
à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 31 MAI 1897

LES FINANCES COMMUNALES

On critique souvent, avec raison, la progression des dépenses de l'Etat, mais malheureusement on ne se préoccupe que très rarement de l'accroissement des dépenses communales.

Cependant, si on considère la progression des dépenses de l'Etat comme une chose regrettable, il n'est pas moins triste de voir les dépenses communales augmenter continuellement. Il faut, en effet, bien comprendre qu'un impôt local pèse aussi lourdement qu'un impôt général sur ceux qui sont obligés de le payer.

Il est donc de toute utilité de dire aux autorités locales qu'il est aussi nécessaire de pratiquer des économies dans les budgets communaux que dans celui de l'Etat.

D'une façon générale, si on ne met pas un *frein* à la *rapidité* de l'accroissement des charges publiques, nos impôts deviendront des entraves terribles pour l'agriculture, le commerce et l'industrie.

D'autre part, les charges que supporte le contribuable français sont suffisamment lourdes et il ne faut pas continuer à lui en apporter de nouvelles, si on ne veut pas qu'il succombe sous le poids.

Pour donner une idée de l'augmentation des dépenses communales, voici les recettes et les dépenses prévues aux budgets primitifs de toutes les communes de France pendant les années suivantes :

Ann.	Recettes	Dépenses
1891...	675.069.532 francs.	641.649.116 francs.
1892...	688.066.468 —	655.680.350 —
1893...	709.593.677 —	674.616.704 —
1894...	719.090.046 —	681.850.724 —
1895...	730.380.393 —	693.814.543 —

Comme on le voit, l'augmentation des recettes et des dépenses est supérieure à 50 millions de francs pour cette période.

Autrefois les augmentations annuelles étaient proportionnées à l'accroissement de la population, mais aujourd'hui elles sont principalement dues à la progression du nombre des centimes additionnels comme on va en juger par les chiffres suivants :

Nombre des centimes ordinaires et extraordinaires :

1891	1.806.047	centimes
1892	1.911.188	—
1893	1.961.217	—
1894	1.991.822	—
1895	2.031.993	—

Il ressort de ces chiffres que le nombre des centimes ordinaires et extraordinaires a augmenté de 135.948 centimes pendant les cinq années.

En 1891, c'est-à-dire la première année où le produit des centimes additionnels a figuré dans les statistiques, il était de 170.320.885 francs et il s'est élevé en 1895, à 184.528.461 francs, ce qui fait un accroissement de 14.207.565 francs pour cinq années.

La moyenne des impositions communales qui était de 52 centimes en 1891 s'est élevée à 56 centimes additionnels en 1895.

L'augmentation des centimes additionnels ordinaires provient un peu de l'application de l'excellente loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite qui a imposé quelques petits sacrifices nouveaux aux communes, mais en ce qui concerne les centimes extraordinaires cela dépend plutôt de la légèreté avec laquelle les municipalités votent des crédits pour des garanties d'intérêts ou des subventions données aux compagnies de chemin de fer d'intérêt local, etc.

Il faudrait que les municipalités aient la sagesse de ne pas excéder le produit de leurs revenus et qu'elles s'arrangent de façon à ne pas donner des subventions ou à ne pas faire des entreprises parfois presque inutiles, lorsqu'elles ne disposent pas des fonds nécessaires.

Non seulement encore le nombre des centimes augmente, mais de plus les communes font de plus en plus d'emprunts, comme l'indique la progression suivante de la dette des communes.

En 1891, la totalité de la dette	était de	3.224.088.832 francs.
En 1892,	—	3.293.964.001 »
En 1893,	—	3.349.852.150 »
En 1894,	—	3.296.916.125 »
En 1895,	—	3.514.436.676 »

Personne ne peut nier que les communes augmentent chaque année leurs dépenses dans des proportions qui peuvent devenir dangereuses un moment donné.

Faisons donc tous nos efforts pour que les municipalités se montrent dans l'avenir plus soucieuses de leurs devoirs et qu'elles soutiennent plutôt les intérêts des contribuables que d'essayer de donner un exemple de gaspillage.

Raoul Fouché.

La Société d'Encouragement au bien

A PARIS

Paris, 30 mai. — Aujourd'hui a une heure, a eu lieu, au Cirque d'Hiver, où plus de dix mille personnes se pressaient, la séance publique annuelle de la Société nationale d'Encouragement au bien, pour la distribution des récompenses aux lauréats.

Le commandant Moreau représentait le Président de la République ; MM. Barthou, Poincaré, Lépine avaient pris place sur l'estrade d'honneur.

Au premier rang des assistants, Mme et Mlle Félix Faure, Mme Jules Simon, présidente d'honneur après Mme Furtado-Heine.

M. Stephen Liegeard, ancien député, président de la société, a ouvert la séance en prononçant l'éloge de son prédécesseur au fauteuil, M. Jules Simon, dont toute la vie fut un accord avec la devise qu'il s'était choisie : Dieu, Patrie, Liberté.

M. Conscience, secrétaire général, a fait l'exposé de la situation financière de la société qui compte aujourd'hui trois mille membres et dont le fonds de réserve s'élève à cent trente mille francs.

Ensuite commence la lecture du palmarès qui, chaque année, est comme un recueil de tout ce qu'on vit, en douze mois, d'actes d'héroïsme et de dévouement. Plus de cinq cents prix, médailles et mentions honorables ont été accordés. Quatre couronnes civiques, la plus haute récompense dont dispose le conseil d'administration, ont été votées par acclamation

D'abord à M. l'abbé Lanusse, aumônier de Saint-Cyr, qui reçut déjà deux médailles d'or de la société

« Mais, dit le rapporteur, ne mérite-t-il pas tous les hommages, cet homme de bien, ce patriote ardent qui, vaillamment et pieusement, a accompagné à travers le monde les armées françaises et qui depuis vingt-cinq ans, participe à l'éducation de la brillante jeunesse de Saint-Cyr. Sans autre arme qu'un crucifix, on l'a vu maintes fois braver la mort, soutenu dans sa mission de dévouement par la foi et le patriotisme, ces vertus bien *françaises qui s'épanouissent à l'ombre du drapeau.* »

A ces paroles, quand l'abbé Lanusse s'est avancé, soutenu par les majors de promotions de St-Cyr et accompagné par les instructeurs de l'école qui lui faisaient comme une garde d'honneur, il a semble que la salle croulait sous les applaudissements et les acclamations. Et le contraste de cette jeunesse vigoureuse escortant et conduisant avec des soins presque maternels ce vieillard que l'âge a plié, a soulevé une vive et poignante émotion.

Les trois autres couronnes civiques sont accordées à M. de la Sizeranne, un aveugle qui a voué sa vie aux aveugles; à M. Edmond Rousse, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, qui, au milieu des dangers de la Commune, parvint jusqu'à Mgr Darboy et jusqu'à l'abbé Deguerry, détenu à Mazas, auxquels il vient offrir sa parole éloquente; et enfin au docteur Yersin, élève de Pasteur, « qui l'antiquité eût dressé des autels et dont le passé, à trente-quatre ans, est plus rempli que nombre d'existences humaines. »

Toutes ces récompenses sont décernées au milieu des acclamations enthousiastes. Et l'enthousiasme ne décroît point quand on appelle, pour leur donner une médaille d'honneur collective, Mme Roch-Sauteur, directrice de l'hôtel du Palais, la cuisinier de l'hôtel, Gaumery, et son aide Vauthier pour leur belle conduite lors de la catastrophe du Bazar de la Charité. Une ovation est également faite au lieutenant Jacquin qui se distingua lors de cette même catastrophe et qui reçut de ce fait une médaille d'or.

Parmi les autres récompenses citons : une médaille d'or à la Ligue Fraternelle des Enfants de France, dans la personne de Mlle Lucie Faure; une médaille d'honneur *au capitaine Nicolai, second de la Vile-de-Saint-Nazaire*; des médailles d'or : au patronage des Jeunes gens de la paroisse Saint-Michel des Batignolles.

A Mme Gautier, en religion sœur Marie, supérieure des Filles de Saint-Vincent-de-Paul à l'hôpital d'Hesdin (Pas-de-Calais), qui soigne depuis plus de 50 ans les malades avec un courage admirable; au patronage Sainte-Marie, à Saint-Ouen; une médaille d'honneur à M. l'abbé Rouiet, aumônier du corps expéditionnaire de Madagascar et une médaille de vermeil à M. l'abbé Delmotte, directeur du petit séminaire de Jogny.

Récompenses intéressant notre région : Médailles d'honneur, Mme Carlier, directrice école maternelle à Lille ; M. Herbaux, facteur rural à Hasnon (Nord) ; Mlle Carlier, née à Bugnicourt, 40 ans de service dans la même famille.

Mme veuve Desnonflez, née à Lille ; M. Pouchaux à Comines ; Mlles Duthoit, née à Cysoing, et Mollet, née à Gravelle ; MM. Bourgeois, né à Allouagne, Sailly, né à Zoteux ; Mlle Gossart, née à Bertencourt.

LES SCRUTINS DE SAMEDI

A LA CHAMBRE

Paris, 30 mai. — Les 274 membres de la majorité qui ont repoussé la priorité de l'ordre du jour de M. Delcassé comprennent :

199 républicains modérés, 4 radicaux dont M. Flourens, 35 ralliés et 40 membres de la droite.

Les 239 députés qui se sont prononcés en faveur de la priorité comprennent 170 radicaux, 7 républicains modérés, dont MM. Delcassé et Georges Leygues, 4 ralliés ou anciens boulangistes et 58 socialistes et radicaux socialistes.

En dehors du président Brisson les abstentionnistes se décomposent en 25 républicains de gouvernement ou membres du groupe Isambert, 7 radicaux et 3 droitiers.

Les absents par congé comprenaient 20 républicains modérés, 5 radicaux, 3 droitiers, et deux socialistes dont M. Antide Boyer.

Dix députés qui s'étaient abstenus dans le scrutin sur la priorité ont ensuite voté l'ordre du jour de confiance. Ce sont : MM. Carpentier-Risbourg, Descubes, Fournot, Guillemin, Labarthe, Laville, Leroy (Eure), Sirot-Mallez, Vidal de l'Urbain, Weill-Mallez et Grenier.

Seize autres qui avaient voté pour la priorité se sont abstenus sur la confiance. Ce sont MM. Castelard, Caussanel, Cousin, Gourvil, Guillemet, Léveillé, Georges Leygues, Michou, Bourgeois (Jura), Charruyer, Chautemps, Gerville-Réache, Isaac, Reboulin, Gavini et Castelin.

Aux dix premiers, l'*Officiel* ajoute les noms de MM. Jules Legrand, Berdoly et Cledon, députés des Basses-Pyrénées, qui déclarent avoir voté contre la priorité.

MM. Legrand, Berdoly et Cledon ont, disent-ils, déposé ensemble leurs bulletins et l'un d'eux, demain, au début de la séance, attirera l'attention de la Chambre sur cette erreur.

ENFIN, PINCÉS!

Le vol de la maison Erard. — Comment on s'empare de 25,000 francs. — L'odyssée d'un sac d'or et d'argent.

Paris, 30 mai. — On se savait sans doute que, le 30 janvier dernier, un vol de vingt-cinq mille francs en espèces était commis dans une voiture de la maison de pianos Erard, qui transportait à la fabrique de Saint-Ouen l'argent nécessaire à la paie des ouvriers. Les 25,000 francs se composaient de monnaie d'argent et de pièces d'or.

M. Cochefert, chef de la sûreté, chargé de l'enquête, vient d'arrêter les quatre principaux auteurs de ce vol. Deux complices vont probablement être incarcérés aujourd'hui.

Voici, d'après les aveux des inculpés, dans quelles circonstances s'est accompli cet audacieux méfait :

La bande, très au courant des habitudes de la maison Erard, prépara son coup longtemps à l'avance. Un des voleurs vint prendre l'empreinte de la serrure de la porte s'ouvrant à l'arrière du véhicule servant au transport des espèces. Il fit fabriquer une fausse clef; puis, le 30 janvier, accompagné de ses trois complices, il vint attendre la voiture à sa sortie des magasins.

Deux hommes se placèrent devant le véhicule; les deux autres, derrière. Un de ces derniers, muni d'un sac de toile, pénétra dans la voiture, où l'enferma son complice; il chargea les rouleaux d'or et d'argent dans son sac, qu'il plaça près de la porte, puis sortit.

Les deux hommes qui se trouvaient sur le siège, prévenus que le sac était prêt à être enlevé, se mirent en devoir d'exécuter la seconde partie du plan médité par les bions. L'un d'eux se fit renverser par un liacre, provoquant ainsi un embarras de voitures et un rassemblement de curieux. Pendant que l'on discutait devant le véhicule, la porte de derrière était ouverte, et le sac contenant la somme descendu sur le marchepied.

Quand la voiture se remit en marche, un des voleurs chargea négligemment le sac sur son épaule; mais le fardeau était si lourd que l'homme tomba.

On prit alors un fiacre qui transporta le précieux sac à la porte de Vincennes.

Le partage du butin

Là, le sac fut porté de nouveau à dos d'homme ; mais son poids rendant son transport difficile. La nuit vint. Les voleurs pénétrèrent dans le bois et furent saisis d'une folle terreur. Ils craignaient à chaque instant de voir apparaître les agents, car le vol devait être découvert à cette heure tardive.

Enfin, ils trouvèrent une maison abandonnée, se réfugièrent dans la cave, se partagèrent la somme et rentrèrent dans Paris, les poches gonflées de pièces d'or et d'argent. Ils demeurèrent une heure avant d'oser franchir la barrière de l'octroi.

Les jours suivants, ils se tinrent tranquilles à leur domicile; mais, ne se voyant pas inquiétés, ils commencèrent à gaspiller follement leur argent. L'un d'eux alla jusqu'à dépenser cent francs par jour. Ce changement survenu dans l'existence des voleurs devait les perdre. En effet, le service de la sûreté, mis au courant de leurs dépenses exagérées, les arrêta en toute connaissance de cause. Des perquisitions ont été opérées chez ces individus; mais on n'a retrouvé qu'une partie tout à fait insignifiante de la somme dérobée.

L'HOMÉLIE D'UN CHIMISTE

Depuis quelques années déjà, il ne suffit plus à M. Berthelot d'être l'un des savants les plus éminents et les plus renommés de notre temps : son activité déborde dans des domaines qu'on aurait légitimement pu lui croire étrangers. Lassé un beau jour de la littérature purement technique, il s'est improvisé philosophe et candidat à l'Académie française. Après être demeuré longtemps muet et distrait à son banc de sénateur inamovible, l'ambition politique l'a saisi et nous l'avons vu tour à tour, comme Guizot, mais avec un moindre succès, régenter l'Université et diriger notre diplomatie. L'un de ces derniers dimanches, son zèle infatigable le poussait à évangéliser un groupe de jacobins, d'opinion exclusive et d'âge plutôt mûr qui, par antiphrase, sans doute, s'intitulent: *Union de la Jeunesse républicaine.*

Bien que l'allocution de M. Berthelot fût surtout destinée, dans la pensée des organisateurs de la réunion, à servir de *préface à un manifeste politique* de M. Léon Bourgeois, elle mérite de nous retenir un instant, à cause de la gravité du sujet. L'ancien ministre a traité, en effet, de la valeur éducative de la science.

On sait que M. Berthelot s'est constitué l'avocat d'office de la science, vivement et passionnément attaquée dans ces derniers temps. Si dimanche il s'était *contenté de rappeler une fois de plus les améliorations* apportées par la science dans la condition matérielle des hommes de tout état, et les transformations sociales indirectement opérées par certaines grandes découvertes scientifiques; s'il avait prêché la nécessité pour quiconque veut exercer une influence sérieuse sur ses contemporains, de se tenir au courant du mouvement d'études et de recherches qui métamorphose *perpétuellement le milieu industriel*, commercial et agricole, nous serions les premiers à applaudir à ses conseils. Ajoutons même, en ce qui touche le perfectionnement moral et individuel de chacun d'entre nous, que les hautes spéculations scientifiques sont dans une certaine mesure une sauvegarde contre les séductions vulgaires qui gaspillent les forces intellectuelles et physiques de tant d'adolescents.

Mais M. Berthelot a été plus loin. Lui qui est si ardent à revendiquer l'affranchissement de la science et qui évoque volontiers l'ombre vénérable et gémissante de Galilée, il veut que la science soit à son tour oppressive et usurpatrice. C'est à elle seule qu'il reconnaît le droit de donner un idéal à notre vie, une règle à notre conscience : il prétend l'installer victorieusement dans le domaine réservé jusqu'ici aux croyances philosophiques et religieuses. Et telle est son impatience de voir ces derniers vider la place, que le savant, le lettré, le haut personnage, quand il s'agit d'attaquer le spiritualisme et le christianisme, réédite sans embarras les banalités niaises et blasphématoires où se complaisait le légendaire pharmacien de Gustave Flaubert. Il est vrai que lui aussi, M. Homais, se considérait comme le champion de « la science. »

Nous prenons nos lecteurs trop au sérieux pour discuter ces déclamations sur les bûchers, l'ascétisme ou les dogmes « prétendus révélés ».

Nous ne nous arrêterons pas davantage au passage où M. Berthelot, reprenant et amendant une trop célèbre exhortation de son ami Renan, a encouragé ses jeunes auditeurs à associer le respect de la femme à l'amour du plaisir. Et pourtant, ce petit couplet, moitié austère et moitié badin, devrait suffire à faire désespérer de l'avenir de la morale scientifique.

Les mêmes hommes qui dénoncent dans le passé, à grand renfort d'indignations ou de railleries, les tentatives faites pour fonder sur l'Ecriture Sainte une physique, une cosmogonie, un gouvernement, prétendent aujourd'hui emprunter au téléphone ou aux rayons Roentgen les bases d'un nouveau décalogue. Ils ne comprennent point que c'est en demandant à la science des résultats aussi inattendus et irréalisables qu'ils l'exposent au grief de banqueroute. Banqueroute mille fois bénie, d'ailleurs, car si les lois scientifiques étaient jamais appelées à régir exclusivement les rapports de l'homme avec ses semblables, nous assisterions au déchaînement universel de la lutte pour la vie et à l'implacable triomphe de l'égoïsme !

M. Berthelot, qui a prévu l'objection, a accumulé les contradictions pour la réfuter: il n'a pas réussi à prouver que, séparée de la croyance à l'au-delà, la science fût une école de modestie et de désintéressement. Après comme avant l'allocution de la Sorbonne, le discours sur la Montagne demeure le divin enseignement que savants et ignorants doivent s'efforcer de mettre en pratique.

LE PRIX DU JOCKEY-CLUB

Paris, 30 mai. — Le prix du Jockey-Club, qui se courait aujourd'hui à Chantilly, pour la *trente-quatrième* fois, avait attiré une affluence énorme.

La réunion, favorisée par un temps splendide, a obtenu, *sous le rapport de l'élégance, le succès le plus complet.* Les tribunes présentaient un coup d'œil charmant et la pelouse était noire de monde. Seule la tribune du duc d'Aumale était vide et fermée, rappelant ainsi le deuil de Chantilly.

Il y avait longtemps que le Derby n'avait présenté pareil intérêt, en raison de la valeur de cinq ou six candidats au « Blue Ribaud. »

A la cloche, les chevaux ont défilé dans l'ordre du programme, suivant l'usage, pour se rendre au poteau de départ. Le plus admiré était Palmiste, puis venait Castelnau, le favori de la cote, Fiacon, Parasol II, Chambertin et Indian Chief.

La course a été une facile victoire pour Palmiste, au baron de Schickler, dont l'écurie s'adjuge pour la cinquième fois cette belle épreuve.

La course a été menée très vite, Mai en tête et Castelnau en queue. Au tournant, Palmiste, serrant la corde, part comme une flèche pour gagner de trois longueurs devant Dage et Fiacon qui font dead heat pour la seconde place. Le favori Castelnau, parti à 7¼ et qui a fait une fort mauvaise course, arrive piteusement dans les derniers.

La durée de la course a été de 2'22".5, la plus courte durée qui ait été obtenue jusqu'ici.

La rentrée au pesage du vainqueur a été très applaudie.

Voici d'ailleurs, tous les résultats :

Prix du Jockey Club (cent mille francs. Distance 2,400 mètres). — 1er Palmiste, au baron de Schickler, monté par Barlen; 2e Doge, dead heat avec Fiacon.

Palmiste, qui a gagné de trois longueurs, rapporte au pari mutuel, au pesage, gagnant 62 fr.50 et place 20 fr. 50

A la pelouse : gagnant 36 fr. 50; place 11 fr. 50.

Voici les résultats des autres courses :

Prix de la Reine Blanche : 1. Estragon ; 2. La Capa ; 3. Victorine.

Prix de Danga : 1. Champaubert ; 2. M. Gabriel.

Prix de Gouvieux : 1. Fox ; 2. Le Mat ; 3. Santander.

Prix des Etangs : 1. Dolmen ; 2. Lykau ; 3. Crevette.

DEUX ROSES

Sous les rayons encore un peu faibles d'un soleil de printemps qui donnait des reflets d'or et de pourpre au feuillage des pommiers tordus, le curé de Sommevieil se promenait à pas lents à travers les allées de son jardin, ou plutôt à travers ce qui avait été des allées quand l'abbé Simon avait encore la force de les entretenir. Car il est trop vieux maintenant pour tenir la bêche, et depuis longtemps les petits sentiers bordés de buis ont disparu, comme les plates-bandes, sous une épaisse couche de chardons et d'herbes folles où des coquelicots par places mettent des points écarlates, où le vert dessine des remous, où la rosée suspend des perles d'argent, par les matinées fraîches.

Cet après-midi là, le pauvre prêtre n'était pas gai du tout ; il se disait que, malgré les quarante années de son labeur sacerdotal à Sommevieil, l'âme de ses paroissiens était à peu près aussi inculte que le jardin de son presbytère; il songeait qu'entre le jour de leur mariage et celui de leurs funérailles, les habitants de la localité ne franchissaient guère le seuil de l'église au clocher branlant; que leur pasteur dépensait vainement son zèle, l'éloquence légèrement prolixe de ses prônes et les éclats de sa voix maintenant un peu cassée par l'âge.

Cependant qu'il s'en allait pensif, il vit tout à coup surgir, on ne sait d'où, un être barbouillé, vêtu de vagues haillons, un garçonnet d'une douzaine d'années, qui n'avait jamais dû fréquenter beaucoup le catéchisme, car l'abbé Simon n'avait nul souvenir d'avoir aperçu cette tête hirsute, ce visage blême, d'avoir entendu cette voix qui cria soudain : « Monsieur le curé, il faut que ça finisse. J'en ai assez. Tous les soirs, c'est la même chose; tous les soirs, le père rentre ivre et me bat. Il est impossible que vous ne me trouviez pas une maison où l'on me reçoive et où l'on m'empêche d'être tué, comme cela, un peu chaque jour... » Alors, entr'ouvrant le lambeau hétéroclite qui lui tenait lieu de veste, de gilet, et même de chemise, le gamin montra sa poitrine et ses bras couverts de taches bleues, vertes, jaunes, etc... Et reprenant sa plainte, il parla longuement de sa mère morte il y avait six ans, de son père, ou plutôt de son bourreau, qui exerçait le métier de couvreur en chaume, profession peu florissante dans un pays où la plupart des maisons sont couvertes en ardoises. L'ouvrier gagnait tout de même assez pour se griser quotidiennement, mais pas assez, prétendait-il, pour nourrir son fils... L'abbé Simon ne disait rien. Seulement, de temps à autre, ses yeux se voilaient, et quand fut terminée la navrante histoire, il conclut : « Reviens dans huit jours, j'aurai trouvé ton affaire. »

. . . . . .

Une semaine après, le curé de Sommevieil se promenait encore dans son enclos, — attentif à éviter les ronces qui menaçaient de faire à sa soutane reprisée quelques blessures nouvelles, — quand le petit Julien (vous ai-je dit qu'il s'appelait Julien ?) reparut, et sans attendre que le prêtre lui parlât de ses démarches couronnées de succès, il s'écria impétueux :

« Monsieur le curé, j'ai changé d'avis. Je vous demande en grâce, maintenant, de ne pas m'envoyer dans un asile...

— Et pourquoi cela, galopin ? — grommela le vieillard, qui n'était pas toujours maître, malgré sa vertu, du premier mouvement d'impatience et qui regrettait déjà d'avoir fait pour rien trois voyages au chef-lieu.

— Voilà ! Figurez vous qu'avant-hier, au lieu de boire comme d'habitude après sa journée faite, le père a eu la mauvaise idée de se griser le matin. Il est monté sur un toit, quand même, seulement il en est redescendu plus vite que de raison, et sans échelle, de sorte qu'il s'est cassé la jambe, qu'il a été transporté à l'hôpital de Montreuil, qu'il va être amputé demain et que, quand il rentrera chez nous infirme, il ne pourra plus travailler de son état. Alors, je ne voudrais pas le laisser seul, obligé de mendier par les chemins. J'ai trouvé un fermier, le vieux Crochemore, qui a promis de m'occuper à garder ses vaches, moyennant une « pistole » par mois. Peut-être que j'aurai le temps de faire du filet... Comme cela, je gagnerai un peu la vie du père. Il faudra bien, faute d'argent, qu'il soit sobre ; alors, j'espère qu'il ne me frappera plus. En tous cas, s'il me bat encore, il aura intérêt à s'arranger pour ne pas me tuer, ni même m'estropier. Je ne connais guère ma religion, monsieur le curé, mais il me semble que le bon Dieu doit être content de moi. Qu'en dites-vous ? »

L'abbé Simon, pour toute réponse, l'attira contre son cœur, et sur la tête ébouriffée du gamin, il laissa tomber pas mal de larmes. En même temps, il regardait une fleur qui venait de naître sur un rosier que les herbes folles n'avaient pas étouffé encore, et cette fleur symbolisait pour lui l'âme du petit Julien, une âme de héros et de martyr semée par Dieu parmi la misère et le vice, et qui se révélait soudain.

Joseph Leguec,
de l'Univers.

LA DÉCENTRALISATION

ET SES DIFFÉRENTS ASPECTS

(1er ARTICLE)

Il y a des mots qui ont d'heureuses fortunes. A certaines époques, l'opinion publique s'en empare et en fait un signe de ralliement : tous les griefs l'invoquent, on est si heureux d'avoir le même mot d'ordre qu'on ne remarque pas qu'on lui prête les sens les plus divers. Peu importe que l'expression embrasse des idées différentes ; la population lui tient lieu de précision.

Aussi vient-il une heure où une définition est nécessaire. Tel est le sort de la « décentralisation, » terme assez barbare, qui est devenu pour ainsi dire une devise derrière laquelle se sont abrités toutes sortes de mécontentements.

Nous voudrions examiner toutes les idées que le mot représente, et les classer suivant leur affinités naturelles; si la tentative n'était pas trop téméraire, nous pourrions en profiter, pour essayer de peser leur valeur relative et chercher dans quelle direction il serait possible de trouver une solution trop généralement espérée pour qu'on puisse nier l'importance du problème.

La centralisation n'est pas dans l'histoire de nos institutions un fait récent. Tout le monde sait que notre administration moderne a reproduit, sous les dénominations nouvelles, la hiérarchie de l'ancien régime. L'idée même de l'organisation régulière, partant du plus humble agent du pouvoir

BOURSE DE PARIS DU 31 MAI

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.		Ouvert.	Clôture.
103 60	3 0/0 comptant	103 52	103 62
103 52	3 0/0 terme	103 52	103 67
101 45	3 0/0 Amort. compt.	101 70	101 70
...	3 0/0 » terme	101 10	101 75
106 65	3 0/0 comptant	106 20	106 30
106 15	3 0/0 » terme	106 17	106 25
91	Emprunt Tonkin	91	92
...	Argentins	...	...
101 40	Autriche	101 50	...
84 65	Brésil	84 [illegible]	...
105 50	Chine 4 0/0	105 45	105 40
107 05	Egypte unifiée	107 50	107 55
63 25	Espagne extér. compt.	63 05	63 05
62 40	— terme	62 50	62 25
94 20	Italien 5 0/0 comptant	94 30	94 25
94 20	— terme	...	94 35
103 45	Hongrois 4 0/0	103 [illegible]	...
23 80	Portugais 3 0/0 compt.	23 [illegible]	23 05
23 95	» terme	23 45	...
20 90	Turc (serie p) terme	20 [illegible]	20 90
104 10	Russe 4 0/0 1889	104 30	104 10
...	— 3 0/0 1891	99 80	...
...	— 3 0/0 1893	101 15	...
100 70	— 3 1/2 1894	100 60	...

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Clôt. p.			Pr. cl.	Clôt. p.		Pr. cl.
99	CRÉDIT FONCIER	Rons 1887	97 50		Ardennes	491
97		— 1888	96 75	482 50	Est 3 0/0 anc.	482
546		Commun. 1879	504	477	— nouv.	477
505		— 1880	506	485 50	Nord 3 0/0 anc.	486
401 75		— 1891	401 75		Nord 2 1/2	...
511 50		— 1892	511 50	496	— nouv.	498
...		Foncières 1877	...	483 75	Orléans 3 0/0 a.	483
504		— 1879	505	492	— n.	492 50
466 50		— 1880	469	452	Orléans 2 1/2 0/0	452
463		— 1885	458	451	Ouest 3 0/0 anc.	458
443 75		— 5e 1885	446 25	477	— nouv.	477 50
459		F. 90 fr. p. 1895	458 50	475	Sud de France	...
375	VILLES DE PARIS	Obl. 1855-60 3 0/0	...	462 50	Econom. 3 0/0	456
375		— 1865 4 0/0	375 50	462 50	Ville Lyon 1880	462
434		— 1869 3 0/0	434	403 75	Marseille 1877	403 25
421		— 1871 3 0/0	421	409 50	Bordeaux 3 0/0	409
582		— 1875 4 0/0	574 50	...	— 1884	427 25
582		— 1876 4 0/0	582	539	Montpellier 1894	...
466		— 1886 3 0/0	463	...	Dette Tunis.	572
102 75		— 4 0/0	103	...	P.-L.-M. fus. a	...
392		— 1892 2 1/2	397	...	— fus. n.	...
101 50		— 4 0/0	100 25	...		...

Bourse commerciale de Paris du 31 mai 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour.	38 25	38 75	Cour.	16 50	15 70	Cour.	45 75	45 75
Proch.	38 50	38 75	Proch.	15 65	15 70	Proch.	45 90	45 80
J.-Août	38 50	39 ..	J-Août	15 65	15 75	J-Août	46 50	46 50
4 dern	36 ..	36 ..	4 dern	14 95	15 90	4 dern	46 30	46 50
			4 nov.	14 95	14 90	4 nov.	46 30	46 20
Blés			**Lin**			**Carbeil**	53	53
Cour	23 20	23 20						
Proch	23 30	23 2	Cour.	35 50	35 50	**Sucres**		
J-Août	23 35	23 25	Proch	35 50	35 50	Cour.	25 62	25 6
4 dern	22 ..	22 ..	J-Août	36 ..	36 ..	Proch	25 75	25 7
6 nov	22 ..	22 ..	4 dern	37 25	37 ..	M-Juin	26 12	26 ..
						J-Août	27 12	27 1
Seigles			**Colza**			3 oct.	27 12	27 12
Cour.	14 50	14 [illegible]	Cour.	55 10	55 25	4 oct.	27 12	27 12
Proch	14 50	14 50	Proch	55 25	55 25	Roux.	25 ..	25 ..
J.Août	14 25	14 25	J-Août	56 50	56 25	Raffin.	95 50	95 50
4 dern	13 70	13 75	4 dern	56 25	56 25	Circulat.	...	...
6 nov.	13 70	13 75						

BOURSE DE LILLE DU 31 MAI

(*par fil téléphonique spécial*)

VALEURS	Compt	Cours précéd	VALEURS	Compt	Cours précéd
Alle 60, r. 400	...	115 ..	**OBLIGATIONS**		
» 90, r. 500	...	108 ..	Bains bilots	...	500 ..
» 88, r. 500	...	512 ..	Union Ins. N.	...	140 ..
» 77, r. 500	...	504 ..	Gaz de Wazem	507 50	501 ..
» 86, r. 400	...	504 ..	Chd. fer Roub.	...	5 5 ..
» 84, 1/4	...	406 ..	Denain Anzin	...	517 50
» 87, r. 400	...	404 ..	Cambrests	...	312 50
» 92, r. 500	508 ..	500 ..	**CHARBONNAGES**		
Aomb.-T. 1860	...	4 ..	Amche, 1/8	14400	14100 ..
Roubaix. 1893	...	195 ..	Anzin, 100 d.	6635	5 50 ..
Amiens	...	122 ..	Blanzy	...	1900 ..
Dép. du Nord	...	107 50	Bruay	...	26115
Tourcoing 1878	...	9 ..	Bully-Gren. 5/8	2170 ..	2160 ..
Armentier. 88	249 50	249 50	Campagnac	...	86 ..
Roual, Bâtisse	...	505 ..	Carvin	...	[illegible]
Salaisiennes	...	510 ..	Courrières, 40	...	1030 ..
Cerley, Decr.	...	1325 ..	Crespin	...	95 ..
S-Pilté et Cie	...	500 ..	Douchy	830 ..	845 ..
Crédit d. Nord	...	505 ..	Dourges	...	1175 0 ..
L. Devillier	...	1.0 ..	Drocourt, 1/8	...	157 50
Sucr. et Rafff.	...	700 ..	Escarpelle	...	2 25 ..
Fce. Rom.	...	246 25	Epinac	...	625 ..
Ste de Wazem	...	570 ..	Ferfay	...	570 ..
Le Nord, ass.	...	2930 ..	Lièvin	1105 ..	1060 ..
Immeg. Nord	...	158 ..	Lens	36000 ..	30100 ..
S-Sauv. Arras	...	200 ..	Lens (100e)	...	280 ..
Ja. Ins. Nord	...	140 ..	Liévin	...	1300 ..
Imstr. Anzin	...	...	Marles 20 0/0	...	142 0 ..
Ciments Franç	...	270 ..	Marles 70 0/0	...	2 600 ..
Sucrer. Blanch	...	287 ..	Meurchin	...	6000 ..
Tramw. Nord	...	50 ..	Douricourt	...	370 ..
L. Allart, t. p.	...	405 ..	Sluzey-le-H.	...	...
Bit. à hôtes.	...	100